

## AVIS DU CSE SUR LA GESTION DE LA CRISE CORONAVIRUS COVID.19

Suite à la réunion exceptionnelle sur la gestion de la crise du coronavirus COVID.19 du 10/04/2020 et à la demande de la direction, les élus CSE se sont réunis le 16/04/2020 pour rendre un avis.

Les élus constatent en premier lieu le manque d'informations auprès des salariés sur les mesures de prévention mises en place, gérées différemment sur les autres sites du groupe qui ont une information journalière.

Le nettoyage et la désinfection du site n'ont été faite qu'à partir du moment où la Direction Technique France a demandé de le faire.

Les élus n'ont toujours pas été intégrés à la réunion journalière « cellule de crise » comme signalé le 10/03/2020

Les élus remarquent des prises de décisions tardives au niveau de la protection des salariés sur la mise en place du croisement des équipes montantes et descendantes, de la mise à disposition de protections collectives et individuelles. (gel, masques) et de la gestion de l'accueil des personnes étrangères sur le site (thermomètres, affichage des consignes seulement en 2 langues bien que la plupart des chauffeurs ne parlent ni l'une ni l'autre et le positionnement des bureaux pour la distanciation aux expéditions et aux bobines.

Les élus remarquent que la gestion du personnel intérimaire n'a pas fait l'objet d'une information spécifique lors de la réunion exceptionnelle et d'après les remontées de production les nouveaux arrivant n'ont pas eu d'information préalable à leur embauche sur les mesures prises sur le site.

Les élus demandent de continuer d'améliorer la communication, par voie d'affichage pour les salariés présents sur le site et par email pour le personnel en télétravail. Il faut également informer les personnes qui sont en charge de la communication aux salariés des informations qu'elles doivent retransmettre.

Malgré le fait qu'il y a eu du retard, les dispositions se sont mises en place en particulier depuis la réception du courrier de Monsieur LERAT inspecteur du travail et des consignes du siège.

Les remarques des élus ayant été prises en considération, le CSE émet un avis favorable aux actions déjà menées et présentées lors de la réunion exceptionnelle du 10/04/2020